

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 04 novembre 2024** à 19h00, à la salle du Conseil de la Maison Communale, Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Fait à Profondeville, le 23 octobre 2024

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général f.f.,

J. QUETS



Le Bourgmestre,

L. DELIRE

Séance publique

Générale

1. Procès-verbal de la séance précédente.
2. Rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le CPAS.

Secrétariat

3. IMAJE – Assemblée générale ordinaire du 25 novembre 2024.
4. INASEP – Assemblée générale ordinaire du 20 novembre 2024.
5. BEP – Assemblée générale ordinaire (AGO) du 26 novembre 2024.
6. BEP Crématorium – Assemblée générale ordinaire (AGO) du 26 novembre 2024.
7. BEP Environnement – Assemblée générale ordinaire (AGO) du 26 novembre 2024.
8. BEP Expansion Économique – Assemblée générale ordinaire (AGO) du 26 novembre 2024.
9. Idefin - Assemblée générale ordinaire du 28 novembre 2024.
10. ORES Assets – Assemblée générale ordinaire du 28 novembre 2024.

Finances

11. CPAS – Tutelle spéciale d'approbation – Modifications budgétaires n°2/2024.
12. Fabrique d'église – Lustin – 2025 – Budget
13. Fabrique d'église – Profondeville – 2025 – Budget
14. Fabrique d'église – Rivière – 2025 – Budget.
15. Fabriques d'église – Saint-Hubert d'Arbre – 2024 – Modification budgétaire.
16. Fabrique d'église – Saint-Wilmar de Lesve – 2024 – Modification budgétaire.
17. Zone de Secours N.A.G.E. – Prise de connaissance de la MB2/2024 et fixation de la dotation communale définitive.
18. Coût-vérité – Budget 2025.
19. Taxe sur la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et assimilés – exercice 2025.

Patrimoine

20. Acquisition d'une partie de parcelle cadastrée Section A n°143 D – Rue Baty des Foulons à Lesve.

Environnement

21. Projet Commune Zéro déchets.

Mobilité

22. Règlement complémentaire de circulation – Rue des 4 Arbres – Interdiction de stationner.

Huis-clos

Accueil - Extrascolaire

23. Désignation du personnel plaine de vacances – Communication.
24. Désignation des accueillant.e.s de l'extrascolaire et surveillant.e.s du temps de midi – Prise d'acte.